

Rencontre du Conseil d'établissement
Jeudi 21 janvier 2021, 18 h 30
École St-Gérard (via teams)

Sont présents:

Parents: Carl-Emmanuel Vaillancourt, Annik Suchet, Manuel Darveau, Sabrina Therrien, Rosalie Dion, Jackie Diop

Parents substitués: Alexandra Deschênes, Annie-Claude Beaudry

Enseignants: Anne Quesnel, Geneviève Vincent

Professionnel: Becerra Mesa, Clara Nelly

Service de garde: Brigitte Beaupré

Membre de la communauté: Laurence Cournoyer

Directeur: Luc-Étienne Paris

Absents: Jean-Sébastien Gohier, Frédéric Dallaire, Marie-Irène Mbonihankuye, Véronique Bélanger, Alex Pelchat

Procès-verbal

1. Ouverture

1.1. Mot de bienvenue et état de situation : Vœux pour 2021, prévention et contrôle des éclosions COVID

1.2. Quorum

Le quorum est constaté.

1.3. Nomination d'un(e) secrétaire, d'un gardien de temps et d'un responsable de la section clavardage

Secrétaire:	Manuel Darveau
Gardien du temps:	Annie-Claude Beaudry
Responsable clavardage:	Annie-Claude Beaudry

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Carl-Emmanuel Vaillancourt, appuyé par Rosalie Dion

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion régulière virtuelle tenue le 1 novembre 2020

Proposé par Rosalie Dion, appuyé par Manuel Darveau

4. Suivi du procès-verbal du 11 novembre 2020

Le comité de parent a produit une lettre en appui aux enseignants. La lettre est disponible en annexe.

Les trois journées pédagogiques additionnelles ont été choisies et mise au calendrier scolaire 20-21 : 9 décembre, 13 janvier et 15 mars.

5. Études des dossiers

5.1. Service de garde : informations

Les parents expriment leur satisfaction du traiteur “*Le garde-manger pour tous*” et le contrat sera renouvelé pour 2021-2022.

Plusieurs parents soulignent le travail du personnel du service de garde. La communication avec les éducatrices est possible lorsque nécessaire et la sortie des enfants en fin de journée est fluide malgré la situation actuelle.

5.2. Plan de lutte

Le comité s’est rencontré déjà à plusieurs reprises. Le comité est actuellement à terminer la présentation à l’équipe-école. La psychoéducatrice a lancé une activité auprès des élèves du 2^e cycle afin de vérifier le pourcentage d’élèves capables de faire un message clair et respectueux. Les activités continuent et des capsules d’informations seront communiqués dans l’info-parent. Probablement qu’en février M. Paris sera en mesure de faire la présentation au CÉ. Dossier à suivre.

5.3. Budget 2020-2021

5.3.1. Surplus et déficit 2019-2020

Il y a un déficit important apparaît dans l’année 2019-2020 au service de garde dû à la fermeture du SDG et de l’école causé par la pandémie en mars 2020. Les fonds spéciaux du ministère (compensation du MEQ) couvrent environ un tiers du déficit. Il est probable que des fonds supplémentaires viendront. Le CSSDM est dans l’impossibilité en ce moment d’absorber et de financer les déficits des SDG des écoles. Le déficit reporté au fonds 1 (budget régulier de l’établissement) de l’école est de 91 972\$. Les frais chargés aux parents ne devraient pas augmenter l’an prochain pour couvrir le manque à gagner.

Le budget pour l’orthopédagogie (mesure 15310-Soutien à l’intégration) est toujours disponible mais le poste ne sera pas affiché. Étant donné la pénurie de personnel, les postes dans les écoles spécialisées seront priorisés. Ce montant est reportable pour 21-22.

5.3.2. Présentation de la situation financière de l’établissement (2/3) M. Paris présente les différents fonds et réponds aux questions.

5.3.3. Budget CÉ, ventilation fonds 4 et fonds 9 M. Paris présente les revenus et dépense pour le fonds 4. Pour le moment la Fondation de l’école St-Gérard a approuvé des projets à la hauteur de 11 609\$. Les dépenses seront imputées dans le fonds 9 et un chèque de la Fondation sera émis en juin 2021 à la hauteur des dépenses réalisées.

5.3.4. Répartition des montants reçus par établissement – résolution

M. Paris nous a présenté les différents montants que l'école a reçu dans le cadre des mesures ministérielles (mesures dédiées et protégées) – Fonds 6. M. Vaillancourt a signé une résolution qui atteste le dépôt dans la situation financière de l'établissement de 34 079\$.

5.4. Contenus en orientation scolaire et professionnel (COPS)

M. Paris présente les 6 contenus et leur répartition au 3^e cycle du primaire. M. Paris nous mentionne que 3hrs est prévu annuellement par contenu. L'adoption du document est proposée par Annie-Claude Beaudry et appuyé par Carl-Emmanuel Vaillancourt.

5.5. Travaux, projet parents-amélioration pourtour de l'école

Le mobilier sera prêt fin janvier et sera installé lorsque la température le permettra.
La barrière côté Lajeunesse est installée par le SRM et conforme aux demandes.

5.6. Critères de sélection de la direction d'école

Annuellement, le CÉ est consulté sur les critères. Le suivi sera fait auprès des parents par Carl-Emmanuel et retourné à la direction dans la prochaine semaine. M. Paris enverra ensuite le document au Bureau des directions d'unité.

6. Périodes réservées au public

Aucun point

7. Droit de parole aux membres du Conseil

7.1. Directeur

M. Paris nous informe qu'un certain montant était disponible pour l'ajout de ressource en orthophonie. Le poste a été affiché par les RH. Le poste en orthophonie n'a pas été comblé. M. Paris a obtenu l'autorisation d'engager un orthophoniste privé pour faire des évaluations.

7.2. Enseignants

Les enseignants soulignent qu'ils sont heureux d'être en présentiel.

7.3. Professionnel

Échos au mot des enseignants.

7.4. Personnel de soutien

Aucun point

7.5. Parents et membres parents substitués

Aucun point

7.6. Membre de la communauté

La session d'hivers des aventuriers est annulée.
Mme Cournoyer nous informe qu'il y a un projet en démarrage pour produire des capsules vidéo en utilisant les surplus des années précédentes. Celles-ci seraient disponibles à tous les enfants.

8. Suivi correspondance

Aucun point

9. Comité central de parent

Résumé de la rencontre du 27 octobre. Manuel n'était pas présent à la rencontre du 15 décembre.

10. Invités (OPP, ...)

Aucun point

11. Levée de l'assemblée

20h00, Luc-Étienne Paris propose la levée de l'assemblée appuyé par Carl-Emmanuel Vaillancourt

Carl-Emmanuel, président du CÉ
Manuel Darveau, secrétaire du CÉ